





Monsieur le directeur,

Vous nous avez convié-es, à titre exceptionnel, à ce « CTL » que pour notre part nous appellerons « réunion d'information » car, sans être trop formalistes, les CTL exceptionnels ou non sont régis par quelques règles. Et donc c'est bien au Directeur Régional que nous nous adressons aujourd'hui. Vous nous avez convoqué-es à cette réunion, après avoir par deux fois refusé d'accorder à l'ensemble

Vous nous avez convoqué-es à cette réunion, après avoir par deux fois refusé d'accorder à l'ensemble des agentes et agents parisiens une audience collective, alors que l'ensemble des cadres de la DRFIP 75, eux, ont été convié-es à une réunion ce matin. Cela voudrait-il dire qu'il y aurait des collègues auxquels le DRFIP 75 peut parler et d'autres non ? Qu'avez-vous, M. le directeur, à cacher aux agentes et agents non cadres de la DRFIP ?

Il est inadmissible que vous ne donniez aucune information aujourd'hui parce que vous vous voulez privilégier « *les partenaires extérieurs* », c'est-à-dire les élu-es et les autres administrations de l'État, au détriment des personnels de la DGFIP.

Les agentes et les agents attendent des réponses. En préalable, nous avons quelques propos à exprimer.

Sur la forme, nous dénonçons l'omerta qui a régné nationalement et localement depuis la présentation par le ministre de son projet de démantèlement de la DGFiP nommé « déconcentration de proximité » il y a presque un an, générant stress et inquiétudes.

Au plan national, seul un CTR de début d'année a évoqué la « *géographie revisitée* » à mots très limités du DG de l'époque, sans aucune ouverture du moindre cycle de discussion.

Au plan local, certains directeurs ont eu le courage de donner quelques informations. Mais la plupart se sont « loyalement » tus, vous en faites partie malgré nos interpellations récurrentes sur ce sujet.

Le gouvernement ne peut valablement prendre le prétexte d'un contexte difficile, dans lequel sa responsabilité est clairement engagée, pour justifier ce silence.

Les directeurs locaux, pas plus que l'ancien Directeur Général, ne peuvent valablement prendre le prétexte de la loyauté pour justifier leurs silences.

D'abord parce qu'ils sont des fonctionnaires en charge avant tout d'une mission de service public et qu'à ce titre, la première des loyautés est celle qu'ils doivent aux citoyennes et citoyens. Ensuite parce qu'ils sont des responsables en charge de personnels sous leur responsabilité et qu'à ce titre, la véritable loyauté est celle de la vérité qu'ils doivent aux personnels et à leurs représentantes et représentants sur leurs projets.

Ce ne sera pas faute de l'avoir dit, crié et hurlé dans les réunions, rassemblements et manifestations durant des semaines. Mais, au plan national comme local, la seule loyauté que la « haute hiérarchie » ait exercée était d'ordre politique et non administratif comme il se devait.

Cette stratégie du silence du gouvernement, de la DG et des directions locales a entraîné opacité et inquiétudes des personnels quant à leur avenir professionnel et personnel. Cette période est des plus anxiogènes comme nous vous l'avons dit à maintes reprises et vous en portez la responsabilité.

Sur le fond, nous sommes aujourd'hui devant vous pour venir chercher des réponses, en vous posant un certain nombre de questions afin que ces informations soient les plus précises possibles pour les agentes et agents, et non pour ouvrir un débat.

Le flou, les généralités, ça suffit! Les « je ne sais pas », les « je ne peux pas vous dire », ça suffit!

Nous voulons des informations claires, nous voulons une carte précise des implantations parisiennes, des missions que vous délocaliserez, du nombre d'emplois que vous supprimerez, des règles de gestion que vous appliquerez.

Et vous comprendrez, M le directeur, que les premières informations données dans les différents départements nous inquiètent fortement. Elles reflètent les pires scénarios que nos organisations syndicales respectives avaient imaginés. C'est bel et bien vers un repli territorial inédit et brutal de la DGFIP dont il s'agit. C'est d'un affaiblissement et d'une destruction programmée inédits de nos missions dont il s'agit. Et la communication du gouvernement, de notre Direction Générale qui s'apparente à une « grande manipulation des esprits » n'y changera rien.

Comment peuvent-ils parler de « reconquête du territoire » quand l'ordre du jour du moment est d'accélérer les fermetures des trésoreries de proximité, des centres des finances publiques, de supprimer, fusionner un certain nombre de services et de supprimer toujours plus d'emplois ?

Le plan du gouvernement qui s'inscrit dans une vaste remise en cause de la fonction publique a des noms : le low-cost, la flexibilité, l'externalisation et la régression. Les besoins de la population qui s'expriment à travers, entre autre, le mouvement des « Gilets Jaunes » sont à l'opposé puisque ce qui est demandé c'est la qualité, l'efficacité, l'accessibilité, la continuité des services publics et l'égalité de traitement afin de réduire les inégalités sociales et fiscales.

Les agentes et les agents de la DGFIP se sont massivement mobilisé-es et ont exprimé leur opposition aux projets du gouvernement. Malgré des réformes de grande ampleur, elles et ils ont continué coûte que coûte à apporter un service public de qualité. C'est d'ailleurs principalement grâce à leur investissement, leur sens du service public et leur conscience professionnelle que la DGFiP peut encore se targuer d'être une administration de référence.

Pourtant, les pouvoirs politiques et de la « haute administration » n'ont de cesse d'affaiblir la DGFiP et le sens de ses missions, conduisant ses agentes et agents à un niveau de mal-être très préoccupant, comme pointé dans le baromètre social.

Le nouveau DG, Jérôme FOURNEL, dans un message publié le 6 juin estime d'ailleurs que toutes les restructurations précédentes ont été effectuées « sans visibilité » et « sans stratégie globale ». Tout-es les agent-es qui subissent les déménagements, les suppressions d'emplois, le stress dû à l'augmentation des charges de travail, apprécieront cette désinvolture.

Dans son courrier envoyé aux organisations syndicales, le 9 mai dernier, le Ministre fait référence au dispositif d'accompagnement des mobilités en affirmant qu'il n'y aura pas de mobilité forcée, ni de perte de rémunération. Or, tel est déjà le cas du fait de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice d'une part, et du régime indemnitaire d'autre part. Mais au fond, la question de la rémunération et particulièrement de la reconnaissance du travail des personnels, ne saurait se cantonner à l'accompagnement des mobilités. Prétendre et faire cela est une provocation.

Bien évidemment, les nombreux sujets d'inquiétude et de mécontentement sont décuplés par l'impact potentiel de la réforme de la fonction publique dont la philosophie et les mesures qu'elle prévoit sont à l'opposé de ce dont les missions et les personnels des finances publiques ont besoin.

Quel que soit votre projet, sachez que nous ne négocierons pas le démantèlement du réseau et que nous nous opposerons à la mise en œuvre de ces projets destructeurs des missions, des emplois et des droits.